

Caisse d'Allocations familiales

Direction

Objet : Ordre du jour – Réunion du Comité social et économique
Références : JJP/NR/SB/ED/VD

Le 5 février 2026



Madame, Monsieur,

Je vous serais obligé de bien vouloir assister :

- à la réunion extraordinaire du Comité social et économique
- qui se tiendra au siège de l'organisme situé rue de Beaufort à Arras (Salle des 2 Caps – 3^{ème} étage du bâtiment Beaufort), et par visio-conférence au moyen du logiciel TEAMS,
- le mardi 3 mars 2026 à 14h00.

Vous trouverez ci-joint l'ordre du jour de cette réunion.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

Le Directeur
Président du Comité social et économique

N. ROUSSEAU
Le Directeur Adjoint

Jean-Jacques PION

Nous écrire
Rue de Beaufort
62015 ARRAS cedex
Fax : 03 21 24 53 84

Nous rencontrer
ARRAS
Rue des Promenades



CALAIS
6D Quai de la Gendarmerie

Nous contacter
Tél. : 3230 (prix d'un appel local)

Vos services en ligne sur





www.pas-de-calais.caf.fr

  @caipasdecalais

 Caf du Pas-de-Calais

ORDRE DU JOUR
REUNION EXTRAORDINAIRE DU COMITE SOCIAL
ET ECONOMIQUE
MARDI 3 MARS 2026

- **Consultation du comité social et économique**
 - Budget prévisionnel 2026 de l'organisme

<p>Le secrétaire du Comité social et économique</p>  <p>Samuel TOMASI</p>	<p>Le Directeur Président du Comité social et économique</p>  <p>Jean-Jacques PION</p>
--	---